

 Ce contenu a été archivé le 24 juin 2013.

## Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada. Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

**Réponse et plan d'action de la direction (RPAD)  
Vérification des mesures d'urgence  
Mars 2011**

Recommandations	Réponse de la direction	Mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsables	Responsabilisation particulière
<p>1. Il est recommandé au sous-ministre adjoint (SMA) de la Direction générale des régions et des programmes (DEGRP) et au sous-ministre adjoint de la Direction générale des services de gestion (DGSG), de former un partenariat afin de mieux harmoniser leurs responsabilités respectives en matière de gestion des urgences en instaurant une culture de la gestion des urgences à la grandeur du Ministère.</p>	<p>La direction souscrit à la recommandation.</p> <p>En collaboration avec le SMA de la Direction générale des services de gestion, le SMA de la Direction générale des régions et des programmes, travaillera à configurer de nouveau le cadre de gestion des urgences et la gouvernance de Santé Canada en formant un nouveau comité qui intégrerait les fonctions de sécurité internes du Ministère à celles de la gestion des urgences externes.</p>	<p>Travailler pour reconfigurer le cadre de gestion des urgences et la gouvernance de Santé Canada en créant un nouveau comité qui intégrerait les fonctions de sécurité internes du Ministère à celles de la gestion des urgences externes.</p> <p>Fusionner l'équipe de gestion des crises (ÉGC) actuelle et le Comité ministériel des mesures d'urgence (CMMU) pour former un comité unique. Cette approche intégrée facilitera la poursuite du développement d'un cadre de gestion des urgences plus collaboratif et engagé au sein du Ministère.</p>	<p>Mettre au point un modèle de gouvernance de gestion des mesures d'urgence et de crise</p>	<p>Mars 2011</p>	<p>SMA/DGRP</p> <p>SMA/DGSG</p>	<p>SMA/DGRP</p> <p>SMA/DGSG</p>
			<p>Créer une adhésion pour le comité intégré</p>	<p>Avril 2011</p>		
			<p>Mettre au point les mandats</p>	<p>Octobre 2011</p>		
<p>2. Il est recommandé au sous-ministre adjoint de la Direction générale des régions et des programmes de collaborer avec les partenaires du portefeuille de la Santé en vue de mettre à jour</p>	<p>La direction souscrit à la recommandation.</p> <p>La révision de la Politique sur les mesures d'urgence du portefeuille de la Santé a débuté dans le cadre du plan de travail du Comité mixte sur les préparatifs d'urgence (CMPU) pour 2010-2012.</p>	<p>Réviser et mettre au point le Plan sur les mesures d'urgences du portefeuille de la Santé.</p>	<p>Plan sur les mesures d'urgence du portefeuille de la Santé mise à jour.</p>	<p>Décembre 2011</p>	<p>Directeur exécutif/ Bureau des plans, des mesures et des interventions d'urgence relatives à la santé (BPMIURS)</p>	<p>Directeur exécutif/PMUPS</p> <p>DG/CMPU/Agence de la santé publique du Canada (ASPC)</p>

Recommandations	Réponse de la direction	Mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsables	Responsabilisation particulière
<i>et d'approuver la Politique sur les mesures d'urgence du portefeuille de la Santé (PMUPS).</i>						
<p>3. Il est recommandé au sous-ministre adjoint de la Direction générale des régions et des programmes, de collaborer avec les autres sous ministres adjoint de Santé Canada pour mener une initiative d'identification et d'évaluation des mesures d'urgence afin de déterminer les gestes à poser pour satisfaire aux exigences législatives et politiques.</p>	<p>La direction souscrit à la recommandation.</p> <p>Le directeur exécutif du Bureau des plans, des mesures et des interventions d'urgence relatives à la santé, par l'intermédiaire du Bureau des mesures d'urgences (BMU), commencera à travailler avec les directions générales de Santé Canada afin de procéder à une initiative d'identification et d'évaluation à travers le Ministère qui fournira de l'information au sujet des domaines de mesures d'urgence au sein de chaque direction générale.</p>	<p>Identifier les plans actuels (ministériels, particuliers aux directions générales/programmes) à des fins d'inventaire et évaluer les secteurs à améliorer pour satisfaire aux exigences législatives et politiques.</p> <p>Évaluer les domaines à améliorer pour satisfaire aux exigences institutionnelles</p> <p>Élaborer un document d'orientation afin d'aider les directions générales à préparer des plans de mesures d'urgence.</p>	Identifier les plans actuels	Mars 2011	Directeur exécutif/ BPMIURS en consultation avec les directions générales	Directeur exécutif/PMUPS  SMA des directions générales
			Évaluation	Septembre 2011		
			Document d'orientation	Mars 2012		
	<p>Le directeur exécutif du BPMIURS, collaborera avec le partenaire du portefeuille de la santé, pour élaborer une évaluation des menaces et des risques et un cadre de plan de gestion stratégique des mesures d'urgence.</p>	<p>Élaborer une évaluation des menaces et des risques et un cadre de plan de gestion stratégique de mesures d'urgence.</p> <p>Lier les conclusions de l'évaluation des menaces et des risques à l'analyse des domaines à améliorer pour</p>	Cadre d'évaluation des menaces et des risques	Avril 2011	Directeur exécutif/ BPMIURS	Directeur exécutif/PMUPS  DG/CMPU/ASPC
			Processus d'évaluation des menaces et des risques	Décembre 2011		

Recommandations	Réponse de la direction	Mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsables	Responsabilisation particulière
		créer un plan d'action ministériel et débiter la mise en œuvre.	Plan d'action ministériel	Mars 2012		
<p>4. Il est recommandé au sous-ministre adjoint de la Direction générale des régions et des programmes, de collaborer avec les partenaires du portefeuille de la Santé à l'élaboration et à la prestation d'un plan de formation et d'exercices à long terme.</p>	<p>La direction souscrit à la recommandation.</p> <p>Le directeur exécutif du BPMIURS collaborera avec le partenaire du portefeuille, à la préparation d'une charte de projet concernant le programme de formation du portefeuille, y compris l'établissement d'un plan de formation, la prestation de cours et de possibilités d'apprentissage sur place et en ligne de cinq ans afin de créer une base élargie de la connaissance des mesures d'urgence au sein du Ministère.</p>	<p>Préparer une charte de projet concernant le programme de formation du portefeuille, y compris l'établissement d'un plan de formation, la prestation de cours sur place et en ligne de cinq ans afin de créer une base élargie de la connaissance des mesures d'urgence au sein du Ministère.</p> <p>Utiliser un modèle de gouvernance afin de promouvoir et offrir de la formation ciblée pour les membres des comités intégrés ÉGC/CMMU (Santé Canada uniquement).</p> <p>Accroître la formation conjointement avec le plan de formation de cinq ans pour le personnel de gestion des urgences de SC appuyant la fonction.</p>	Approbation de la charte de projet pour la formation du portefeuille de la Santé	Janvier 2011	Directeur exécutif/ BPMIURS	Directeur exécutif/PMUPS  DG/CMIU/ASPC
			Mise en œuvre de cours en ligne nouvellement élaborés	Mars 2011		
			Mise au point du plan de formation de cinq ans	Octobre 2011		
			Formation ciblée	Novembre 2011		

Recommandations	Réponse de la direction	Mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsables	Responsabilisation particulière
			Début de la mise en œuvre du plan de travail pluriannuel sur les exercices élaborés du portefeuille de la santé	Mars 2011	Directeur exécutif/ BPMIURS	Directeur exécutif/PMUPS  DG/CMIU/ASPC
5. Il est recommandé au sous-ministre adjoint de la Direction générale des régions et des programmes, de développer des indicateurs de rendement mesurables pour les fonctions qui font l'objet de surveillance et de rapports.	La direction souscrit à la recommandation.  Le directeur exécutif du BPMIURS, commencera à travailler sur l'élaboration d'indicateurs de rendement ministériels en matière de mesures d'urgence et d'intervention.	Élaborer des indicateurs de rendement ministériels en matière de mesures d'urgence.	Début de la mise en œuvre des indicateurs de rendement ministériels en matière de mesures d'urgences	Décembre 2011	SMA/DGRP Directeur exécutif, Bureau des plans, des mesures et des interventions d'urgence relatives à la santé	SMA/DGRP Directeur exécutif /DMERM
	Le directeur national du Bureau de services d'aide aux employées, Direction des mesures d'urgence et de la santé au travail élaborera des indicateurs de rendement mesurables qui traiteront des capacités de préparation et d'intervention [formation pré-incident, information aux gestionnaires et aux employés et préparation et intervention aux incidents] de l'équipe des préparatifs et mesures d'intervention d'urgence à caractère psychosocial.	Élaborer des indicateurs de rendement mesurables qui répondent aux capacités de préparation et d'intervention [formation pré-incident, information aux gestionnaires et aux employés et préparation et intervention aux incidents] pour l'équipe des préparatifs et mesures d'intervention d'urgence à caractère psychosocial.	Indicateurs de rendement mesurables pour la préparation et l'intervention	Décembre 2011	Directeur national, BSAE, DMUST	